

COMMUNE DE MAGNÉ

Délibération du Conseil Municipal du 13 février 2025

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ

ET LE 13 FEVRIER A 19 HEURES 00, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MAGNÉ DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE A LA MAIRIE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR LABORDERIE GERARD, MAIRIE

Date de la convocation : **6 FEVRIER 2025**

Étaient présents : Mesdames et Messieurs : LABORDERIE Gérard, BILLAUD Sébastien, ALLEIN Aurélie, TROMAS Catherine, CAILLEAUD Cyril, BAUDOUIN Michèle, CHAUVET Francette, GUILBOT Bernard, HAGNIER Maryse, JACOMET Sylvie, JOLYS René, LAPEGUE Karine, LE SAUZE Sandrine, PATEJ Laurence, PRIVE Franck, VALLET Jean-Claude, ADAM Bernard, ANDREU Véronique, MARRET Nathalie

Étaient excusés et représentés : FICHET Éric à GUILBOT Bernard, VIOLLET Etienne à CAILLEAUD Cyril, DUQUEROUX Franck à VALLET Jean-Claude,

Étaient excusées et non représentées :

Était Absent : BODET Roger

Secrétaire de séance : GUILBOT Bernard

Réf. : 2025_02_01

Annule et remplace la délibération n°2024_12_12 du 12/12/24 des tarifs municipaux
--

Objet : Tarifs municipaux à compter du 1^{er} avril 2025

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°2024_12_12 du 12 décembre 2024, il a été approuvé la mise à jour des tarifs municipaux à compter du 1^{er} janvier 2025.

Il propose de modifier les tarifs de droit de place actuels relatifs aux ventes occasionnelles (fruits & légumes, vêtements, chaussures ...) et au stationnement des food-trucks suivant une tarification par thématiques d'occupation du domaine public au mètre linéaire et d'instaurer une tarification au mois.

En effet, la tarification moins de 6 ml ou plus de 6 ml, avec ou sans électricité, ne correspond pas à la réalité des occupations sur les marchés dont l'usage est au mètre linéaire ; et soit à la journée, soit au mois, soit au trimestre.

Concernant les cirques, il est proposé de mettre une tarification au mètre carré d'occupation (+/- 100 m²) et au jour de représentation et non à la durée de présence effective.

De plus, suite à une demande d'installation d'un service de location de vélos de 22 m² par un administré sur la période d'avril à août, il est proposé d'instaurer de nouveaux tarifs relatifs à l'occupation du domaine public pour ce type d' « Activité saisonnière ambulante ». Elle se stationnera sur le parking du 11^{ème} GRCA en façade de l'avenue du Marais poitevin.

Il propose les tarifications suivantes :

OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC	Tarif journalier
Activité ambulante occasionnelle (fruits & légumes, vêtements, chaussures, food-truck...)	
le ml - sans électricité	2 € / ml
le ml - avec électricité	2,50 € / ml
Cirque	
Sans électricité < 100 m ²	25 € / jour de présence
Sans électricité > 100 m ²	50 € / jour de présence
Avec électricité < 100 m ²	35 € / jour de présence
Avec électricité > 100 m ²	70 € / jour de présence
Activité saisonnière ambulante < 25 m² (locations vélos, trottinettes...)	
Sans électricité	0,60 €/m ²
Avec électricité	1 €/m ²

CAUTIONS	
Caution ménage = 150 €	Caution location chaises ou tables = 250 €
Caution matériel = 100 €	Caution location sono = 600 €
Caution locaux = 200 €	

Tarifs journaliers Magné et Coulon			
Location	Tarif ASSOCIATIONS		Tarif PARTICULIERS
	But non lucratif	But lucratif	
Salle polyvalente			
Location sans cuisine été	Gratuit	40 €	120 €
Location sans cuisine hiver	Gratuit	60 €	140 €
Location avec cuisine été	30 €	60 €	160 €
Location avec cuisine hiver	50 €	90 €	180 €

Tarifs journaliers Magné et Coulon			
Location	Tarif ASSOCIATIONS		Tarif PARTICULIERS
	But non lucratif	But lucratif	
Salle des tritons			
Location été	Gratuit	20 €	60 €
Location hiver	Gratuit	40 €	80 €

Tarifs Magné et Coulon		
Divers	Tarif ASSOCIATIONS	Tarif PARTICULIERS
Location des chaises	Gratuit si retirées aux services techniques	5 € les 10 chaises à retirer
Location des tables	Gratuit si retirées aux services techniques	2 € la table à retirer
Location sono fixe ou portative	30 €	30 €
Intervention d'un agent technique municipal - Régie	50 € de l'heure	
Intervention d'un agent technique avec engin - Régie	100 € de l'heure	
Livraison par porte conteneur avec PL communal et chauffeur (cuisine, bar, tables et/ou chaises ...) - Régie	65 € aller par conteneur 130 € aller/retour par conteneur	

Tarifs journaliers HORS Magné et Coulon			
Salle	Tarif ASSOCIATIONS		Tarif PARTICULIERS
	But non lucratif	But lucratif	
Salle polyvalente			
Location sans cuisine été	150 €	200 €	150 €
Location sans cuisine hiver	200 €	250 €	200 €
Location avec cuisine été	260 €	380 €	260 €
Location avec cuisine hiver	300 €	400 €	300 €
Location sono fixe	30 €	30 €	30 €

Tarifs journaliers HORS Magné et Coulon			
Salle	Tarif ASSOCIATIONS		Tarif PARTICULIERS
	But non lucratif	But lucratif	
Salle des tritons			
Location été	80 €	100 €	80 €
Location hiver	100 €	150 €	100 €

Aux traiteurs, restaurateurs, vente ambulante, manifestation, cirque ...	
Tarifs journaliers - Location Salle polyvalente	
Location sans cuisine été	250 €
Location sans cuisine hiver	300 €
Location avec cuisine été	400 €
Location avec cuisine hiver	450 €
Location sono fixe	30 €

Tarifs journaliers pour des formations et/ou stages d'entreprises	
Salle des Tritons	
	Au 01/01/2025
Location ½ journée - été	40 €
Location journée - été	75 €
Location ½ journée - hiver	55 €
Location journée - hiver	105 €
Location sono portative	30 €
Salle des Libellules	
	Au 01/01/2025
Location ½ journée - été	35 €
Location journée - été	65 €
Location ½ journée - hiver	50 €
Location journée - hiver	95 €
Location sono portative	30 €
Salle Polyvalente	
	Au 01/01/2025
Location ½ journée - été	80 €
Location journée - été	150 €
Location ½ journée - hiver	95 €
Location journée - hiver	180 €
Location sono fixe	30 €

Tarif Salle Omnisports – Toutes salles	
Utilisation par des Associations Magné et Coulon avec planning annuel	Gratuit
Utilisation par autre type de structures ou organismes – forfait horaire	19 €
Cours privés donnés par un indépendant – forfait horaire	40 €
Utilisation par des associations hors Magné et Coulon – forfait journée	150 €
Utilisation par associations Magné et Coulon hors planning annuel – forfait ½ journée	25 €
Utilisation par associations Magné et Coulon hors planning annuel – forfait journée	50 €

Locaux Centre de Loisirs, Accueils Périscolaires Participation aux frais de structure		
	Journée	50,00 €
Locaux dédiés au CLSH Maternel	Journée	50,00 €
Forfait entretien des locaux CLSH	Journée	50,00 €
Locaux dédiés à l'APS Primaire	Matin et soir	15,00 €
Locaux dédiés à l'APS Maternel	Matin et soir	15,00 €
Forfait entretien des locaux APS	Journée et lieu	15,00 €

Cimetière		
	Durée	Tarif
Concession de 2,4 m²	30 ans	160 €
	50 ans	210 €
Caveau cinéraire	15 ans	160 €
	30 ans	210 €
Caveau cinéraire naturel	15 ans	50 €
	30 ans	100 €
Columbarium	7 ans	100 €
	15 ans	120 €
	30 ans	150 €

Divers		
Photocopie aux particuliers (recto)	Unité	0,30 €
Photocopies pour les associations de Magné	Jusqu'à 50 photocopies par an	gratuites
Réfection ou reproduction pour réassort d'une clé type Wink Haus	Unité	25,00 €
Réfection ou reproduction pour réassort d'une clé type JPM	Unité	80,00 €

Un débat s'engage.

Monsieur Le Maire soumet au vote.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à **l'unanimité** de :

- **APPROUVER** les tarifs municipaux comme présentés ci-dessus ;
- **INSTAURER** ces tarifs à compter du 01/04/2025 ;
- **CHARGER** le Maire, ou son représentant, ou l'adjoint délégué, à les faire appliquer ;
- **AUTORISER** le Maire, ou son représentant, ou l'adjoint délégué, à signer tout acte en conséquence de la présente.

Fait et délibéré,

A Magné, Le 13 février 2025, au registre sont les signatures

**Le Maire,
Gérard LABORDERIE**

**Le secrétaire,
GUILBOT Bernard**